

Que sait-on du travail ?

Un projet de médiation scientifique



Axe politiques socio-fiscales

Bruno PALIER



Directeur de recherche CNRS en sciences politique au Centre d'Etudes Européennes et de politique comparée de Sciences Po et directeur du LIEPP de 2014 à 2020, Bruno Palier a coordonné le projet « Que sait-on du travail », ainsi que la publication de l'ouvrage du même nom. Ses recherches portent sur les réformes des systèmes de protection sociale en France et en Europe.

Contributeurs

Le projet « Que sait-on du travail » réunit les contributions d'une soixantaine de chercheurs et chercheuses en sciences sociales venant d'Universités et de Centres de recherche de toute la France. Le nombre de travaux de recherche synthétisés dans le cadre de ce projet ainsi que son caractère pluridisciplinaire en font un projet de médiation scientifique unique.

Valorisation

Le projet « Que sait-on du travail » est diffusé en collaboration avec le journal *Le Monde*. Pour chaque contribution au projet, *Le Monde* publie un article de décryptage, reprenant les grandes idées de la contribution, et un article de synthèse qui met la contribution en perspective avec l'actualité. Les articles de synthèse sont rédigés par Jules Thomas et Anne Rodier, journalistes. Depuis le lancement du projet, 41 articles ont été publiés par le journal *Le Monde* dans le cadre de cette collaboration.

- Consultez les articles publiés par *Le Monde* dans le cadre du projet :



- Consultez la page projet :



A l'occasion du projet de réforme des retraites de 2023, la question du travail est devenue centrale dans le débat public. Même s'il a le plus souvent été négligé auparavant par les médias et les autorités (y compris lors de la préparation de cette réforme des retraites), le travail en France a fait l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales, qui permettent de documenter de façon précise ce que nous savons en matière de qualité de vie au travail, de conditions de travail, de pénibilité, d'organisation du travail, de management, de démocratie au travail, de normes de genre, de discriminations, des évolutions de carrières, de la transition vers la retraite, des différences de situation des travailleuses et travailleurs, jeunes ou âgées, qualifiés ou non qualifiés, dans différents secteurs de l'économie ou selon différents statuts.

Le projet « Que sait-on du travail ? » vise à rendre disponible dans un format accessible les résultats de travaux de sciences sociales (économie, gestion, sociologie, science politique...) concernant la situation du travail en France.

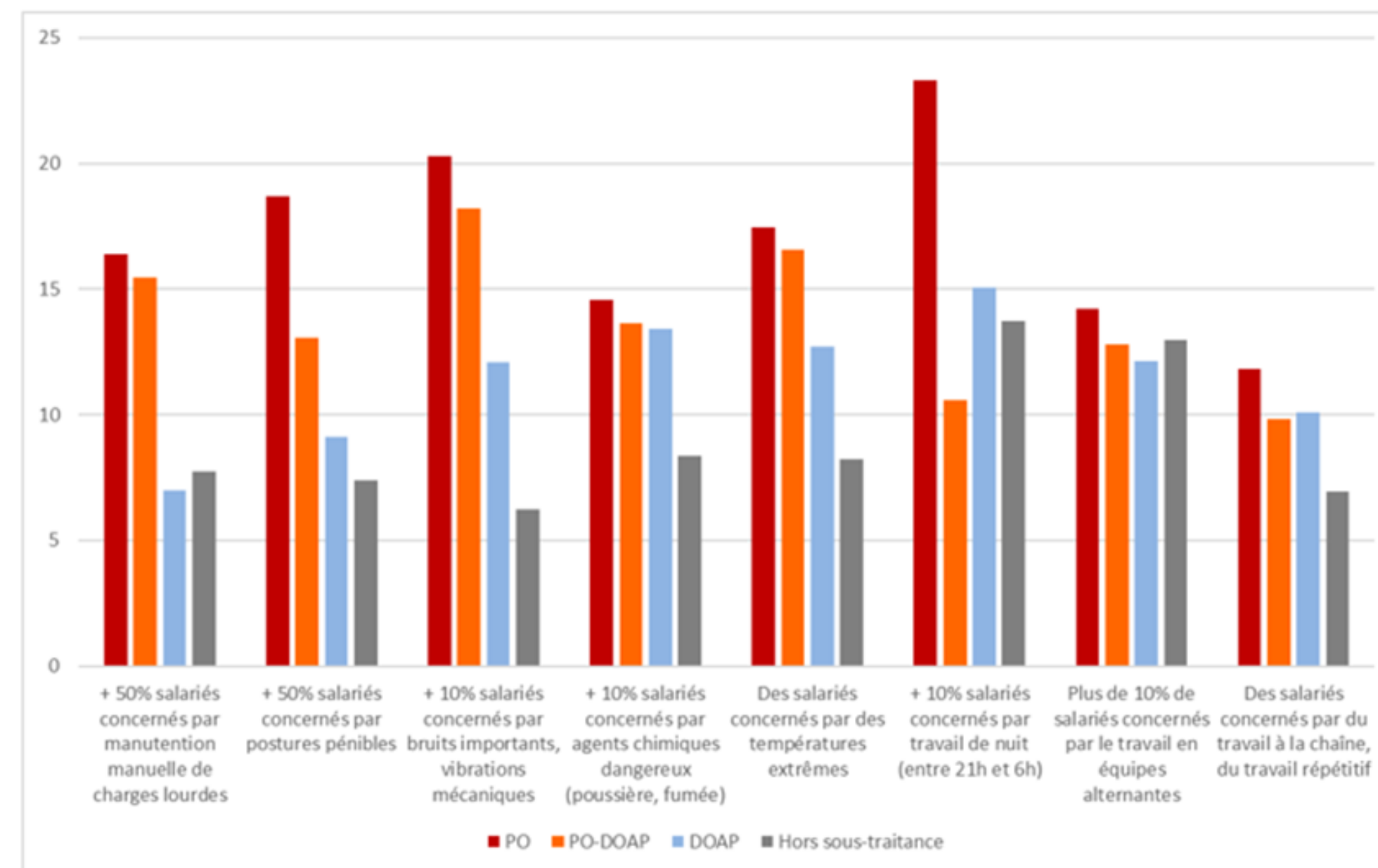
Une analyse transversale du travail en France

Réparties en six sous-parties, les contributions de plus de 60 chercheur.se.s en sciences sociales au projet « Que sait-on du travail » témoignent de la pluralité de disciplines et de sujets à appréhender pour comprendre les réalités du travail en France. Les contributions sont disponibles sur la page du projet sur le site du LIEPP.

Conditions de travail : état des lieux et perspectives

Les huit contributions de cette partie abordent les conditions de travail sous le prisme de la comparaison européenne, des inégalités de classes sociales ou encore de modèles économiques du travail tels que la sous-traitance.

Graphique 1 : Du travail pénible chez les sous-traitants



Lecture : Plus de 50% des salariés sont exposés à la manutention manuelle de charges lourdes dans 16% des établissements preneurs d'ordres (PO).
Champ : établissements de 10 salariés et plus du secteur marchand non agricole
Source : Enquête CT-RPS 2016 (DARES), volet « employeurs »

Source graphique : Corinne Perraudin, Nadine Thévenot - Le travail dans la sous-traitance : plus pénible et plus dangereux, dans *Que sait-on du travail?*

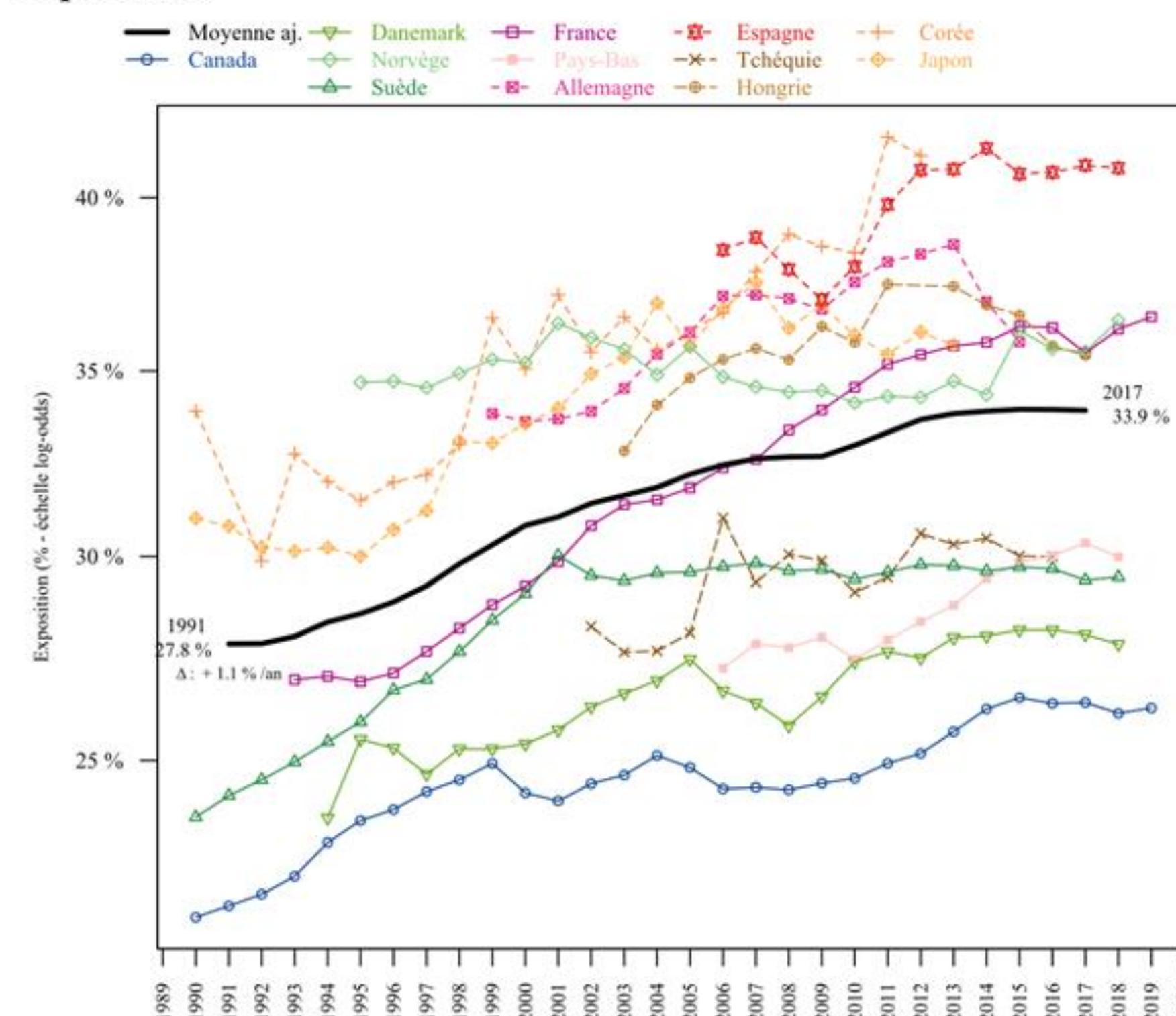
Santé au travail et sens du travail

Cette partie traite de la santé au travail, de la pénibilité et du sens du travail comme enjeu de santé publique.

Management et organisation du travail

Les contributions de cette partie couvrent des sujets variés : les pratiques managériales et leurs effets, la ségrégation des lieux de travail, la qualité du travail, le partage de la valeur ou encore le rôle des branches dans une entreprise.

Figure 1. Évolution de « l'isolement » du top 10 % national dans 12 pays depuis 1990



Lecture : En 1993, les membres du dixième supérieur des salaires en France travaillent dans des établissements où 27 % de leurs collègues font aussi partie du même groupe salarial. La moyenne est ajustée des changements du nombre de pays disponibles. Source : Données COIN.

Source graphique : Olivier Godechot - Des lieux de travail de plus en plus ségrégués, dans *Que sait-on du travail?*

Les effets de la digitalisation sur le travail

Cinq contributions sur la digitalisation questionnent les effets du télétravail sur les salariés, de la numérisation des services publics sur les citoyens, ou encore de l'intensification du travail et du micro-travail.

Au cœur des métiers essentiels

Dans cette partie, économistes et sociologues mettent en lumière les conditions particulières des métiers dits « essentiels », de première et deuxième ligne. Des métiers non télé-travaillables, où le temps partiel est répandu, largement féminisés, peu reconnus et peu rémunérés.

Tableau 1 : Les emplois des salariés essentiels

	Effectifs (milliers)	Part du public dans les effectifs (%)	Part dans l'emploi salarié (%)
Première ligne	2 420	44,2	10,0
Santé	2 060	42,1	8,5
Sécurité	360	56,2	1,5
Deuxième ligne	5 310	11,4	21,9
Agriculture, alimentation	420	21,0	1,7
Commerce	830	0,2	3,4
Travail manuel	1 660	5,5	6,9
Nettoyage et assainissement	870	29,2	3,6
Transport	760	2,6	3,1
Technicien, employé de bureau, service personnel	780	19,9	3,2
Ensemble des salariés essentiels	7 730	21,7	31,9
Ensemble des salariés	24 230	22,4	100,0

Champ : personnes en emploi salariés (au sens du BIT). Source : enquête

Source : Thomas Amossé et Christine Erhel - Des métiers essentiels, mais une faible qualité du travail et de l'emploi, dans *Que sait-on du travail?*

Les défis des inégalités et des discriminations

Ces contributions traitent des inégalités femme/homme au travail et dans les salaires, des moyens de les mesurer, des spécificités des jeunes travailleurs et des jeunes en rupture et des inégalités professionnelles liées au handicap.

L'ouvrage « Que sait-on du travail » publié par Les Presses de Sciences Po

L'ouvrage collectif « *Que sait-on du travail ?* » rassemble 37 contributions de 60 chercheur.se.s en sciences sociales destinées à nourrir le débat public des résultats de travaux de recherche menés sur les conditions de travail, l'organisation du travail, la digitalisation, les inégalités face au travail, les métiers essentiels...



Publié par Les Presses de Sciences Po en octobre 2023 en collaboration avec le journal *Le Monde*, cet ouvrage tend à dresser le portrait des réalités du travail en France.